

COMPLEMENTAIRE RETRAITE

Tableau de déductions fiscales

Assurance retraite
Montant annuel maximum déductible

Age de l'assuré :	
Moins de 40 ans	1 500 €
De 40 ans à 44 ans	1 750 €
De 45 ans à 49 ans	2 100 €
De 50 ans à 54 ans	2 600 €
De 55 ans à 74 ans	3 200 €
Déductions fiscales annuelles possibles au titre de l'article 111 bis de la loi d'impôt sur le revenu (LIR)	